



Annexe A

Grille de tarifs de location 2019-2020

	Salle Wilfrid-Pelletier 2966 fauteuils	Théâtre Maisonneuve 1441 fauteuils	Théâtre Jean-Duceppe 757 fauteuils	Cinquième salle 300 à 413 fauteuils	Salle Claude-Léveillée 124 fauteuils
	LOYER		LOYER		LOYER
	base + variable	base + variable	base + variable		
Loyer de base par représentation plus Loyer variable (% sur les billets vendus)	4 840 \$ 8%	2 100 \$ 8%	985 \$ 7%	880 \$	430 \$
Jour de montage, répétition ou relâche	4 320 \$	1 315 \$	905 \$	525 \$	353 \$
Remise de diplômes du dimanche au jeudi	6 515 \$ 5 790 \$ (2)	4 640 \$	3 605 \$	n/d	n/d
Remise de diplômes vendredi et samedi	14 710 \$ 13 240 \$ (2)	6 930 \$			
Projection de film		5 105 \$			
Enregistrement disque et radio	1 255 \$	1 255 \$	640 \$	630 \$	296 \$
Frais de captation Enregistrement télé-DVD	2 595 \$	2 595 \$	1 255 \$	1 255 \$	591 \$
Frais de captation diffusion web	1 925 \$	1 925 \$	940 \$	940 \$	442 \$

Services scéniques

Montage et démontage – tarif pour les heures additionnelles

- Salle WP, Théâtre MA et Théâtre JD - 200 \$/hre
- 5^e salle - 100 \$/hre
- Salle Claude-Léveillée - 50 \$/hre

Éclairage

- 1,82 \$ par projecteur installé et 36,25 \$ par projecteur de poursuite par jour d'utilisation ou par représentation.

Enlèvement de fauteuils

- 28,50 \$ par fauteuil, 57,00\$ par fauteuil/de nuit (certaines conditions s'appliquent).

Accord de piano

- 165 \$ par accord standard (frais sujet à changement sans préavis).

Services de billetterie

Frais d'émission des billets

- 0,20 \$ par billet.

Frais de transaction

- **Carte de crédit** 4%
- **Carte de débit** - sans frais.

Redevance, billets de faveur et en abonnement

- 2,17 \$ par billet

Frais de consignation

- 4,25 \$ - 5,75 \$ - 7,25 \$ - 8,75 \$ selon l'échelle de prix unitaire du billet

Frais de consignation, soirée bénéfice

- 3,25 \$ par billet

Frais d'annulation de billets à la suite de l'annulation d'une représentation

- 0,50 \$ par billet vendu

N.B. : Les prix inscrits au présent document excluent toutes les taxes applicables.

En vigueur le 1^{er} septembre 2019